

C.I.L. - 62 ASSOCIATION LOI 1901  
N° de Siret : 834 028 615 000 13  
pour tout contact : [linky62@orange.fr](mailto:linky62@orange.fr)

---

Bonjour à Toutes et à Tous,  
*Sympathisants (es) du Collectif Infos Linky 62,*

voici notre **Lettre de Septembre - Octobre 2021**

Bienvenue aux nouveaux Sympathisants qui ont rejoint le C.I.L.- 62 récemment,

\* Notre lettre va prendre la forme d'une réponse collective,  
dans le sens où les nombreux courriels que nous avons reçu cet été, cet automne,  
ont tous le même objet,  
à savoir les questionnements autour de la dernière salve de relances d'Enedis et de ses sous-traitants.

Nous pensons que nous pouvons vous dire,  
que nous sommes bien dans la dernière phase du déploiement du compteur Linky,  
que les sous traitants n'interviendront plus après Décembre 2021,  
date butoir du contrat qui les lie avec Enedis.

Donc dernière ligne droite dans notre combat,  
ce n'est pas maintenant qu'il faut fléchir,  
car nous vous rappelons que **le législateur n'a modifié aucun élément dans la réglementation,**  
et donc le remplacement de votre vieux compteur n'est **toujours pas obligatoire.**

Pour ceux d'entre vous qui ont notifié leur refus officiellement auprès d'Enedis dès le départ,  
sachez que vous n'avez aucune démarche supplémentaire à mettre en œuvre.  
Si vous subissez des relances actuellement, d'Enedis ou de ses sous traitants,  
il vous suffit de dire à nouveau NON à leur demande téléphonique,  
et d'ignorer leurs relances écrites.

\* Concernant l'actualité récente,  
un dossier de la journaliste Laura BAYOUMY de chez grand-format.net  
a retenu favorablement notre attention,  
en ce sens qu'elle relate de façon très objective la démarche mise en œuvre par un Technicien  
de chez Enedis,  
riche de sa longue expérience d'électricien et de ses nombreux constats sur le terrain.

Nous avons jugé intéressant de vous faire profiter de ce dossier,

vous y retrouverez beaucoup d'éléments que le C.I.L.- 62 a dénoncé depuis le début du déploiement.

**Vous pouvez accéder à ce dossier grâce au lien suivant :**

<https://grand-format.net/series/compteur-linky-risque-incendies-enedis/?fbclid=IwAR0y-Pg-QO4IvcTbYQPDU4DIdwaaNd40BRzMvpCtR2d0PnksvhBc1R7aKXQ>

\* Nous terminerons notre lettre,  
en vous réaffirmant que  
le C.I.L.- 62 est toujours à vos côtés pour tout conseil ou avis  
autour de vos inquiétudes rencontrées,

Bien cordialement,

V i n c e n t ,

*pour le Collectif Infos Linky 62*

<http://collectif-linky-62.e-monsite.com>

*PS : notre prochaine parution sera celle de Janvier- Février,  
si vous désirez vous désinscrire pour ne plus recevoir nos publications,  
envoyez nous simplement un courriel avec "désinscription"  
sur [linky62@orange.fr](mailto:linky62@orange.fr)*